

06.05.2025

À Lyon,

Objet : courrier en réponse à la sollicitation d'un avis dans le cadre de l'arrêt de projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Mairie de Bully
Monsieur le Maire
1 allée de Vingtain,
69 210, Bully

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier adressé fin janvier 2025 au président du CAUE Rhône Métropole, nous vous informons que nous avons pris connaissance du projet d'arrêt de votre Plan Local d'Urbanisme arrêté le 28 janvier 2025.

Nous soulignons l'ensemble des efforts fournis en faveur de la prise en compte du paysage et de la préservation du patrimoine bâti à travers une orientation d'aménagement et de programmation sur la thématique du patrimoine qui s'appuie notamment sur le Carnet de Territoire « Le Lyonnais, monts et coteaux » édité par le CAUE Rhône Métropole, document qui met en évidence plusieurs enjeux paysagers sur Bully et son piémont viticole en promontoire sur la vallée de la Turdine.

Cependant, votre dossier appelle de notre part les remarques et compléments suivants :

- Il serait souhaitable d'envisager l'élargissement du périmètre de l'OAP n°3 "Rue de France / Pré de la Cour" afin de prendre en compte l'importance de requalifier et mettre en valeur les entrées et la traversée du bourg.
- Il serait souhaitable de reprendre dans l'OAP Patrimoine l'ensemble des données relatives à votre commune et identifiées dans le Carnet de Territoire « Le Lyonnais, monts et coteaux ». Les objectifs de qualités paysagères mis en évidence traduites dans ces cartes (*) sont un outil de recommandation et d'aide à la décision à destination des collectivités locales et des professionnels qui aménagent le territoire. Elles relèvent des valeurs paysagères à prendre en compte dans la planification et l'aménagement et participent à la valorisation des singularités des paysages rhodaniens dans les projets.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le président du CAUE Rhône Métropole

Sébastien Sperto
Directeur du CAUE Rhône Métropole



* Ces données sont :

- Consultables via une carte interactive sur la plateforme en ligne, permettant de visualiser simplement les données, sans avoir besoin de logiciel de SIG : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=4e3ca2fa-234d-4dfd-aafd-92e72c031fae>

- Téléchargeables librement afin de les intégrer à vos projets SIG, via l'onglet "Téléchargement simple (Atom) du lot et des documents associés via internet": <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/camets-de-territoire-du-caue-rhone-metropole-caue-rm/>

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
Rhône Métropole

6 bis, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
T. 04 72 07 44 55
caue69@caue69.fr
www.caue69.fr

Organisme départemental et métropolitain investi d'une mission d'intérêt public issue de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, il conseille, forme et sensibilise. Son approche est pédagogique et répond aux enjeux de société.

1/1

CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT